Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **79 (1953)**

Heft 24: **Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 1)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

79e année 28 novembre 1953 No 24

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous es quinze ours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Prix du numéro ; Fr. 1.40
Abonnements et nos isolés par versement au cpte de ch. postaux Bulletin technique de la Suisse romande No II. 5775, à Lausanne.

Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475

Administration
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; † E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux. ingénieur ; † H. Matti, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. † L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgurin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr.	264.—
1/2 »	»	134.40
1/4 »	»	67.20
1/8 »	»	33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Rue Centrale 5. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *LES ARCHITECTES DEVANT L'INDUSTRIALISATION DU BATIMENT.* Cahier no 1 : *Résolutions des Congrès de l'U. I. A. — Rôle de l'architecte en face de l'industrialisation du bâtiment. — Les écoles du Hertfordshire (Royaume-Uni)*, par C.-H. ASLIN, architecte. *(Aboyne Lodge, St. Albans ; Pentley Park, Welwyn Garden City ; Croxley Green ; Garston). — Les façades en aluminium de l'immeuble de la Fédération nationale du Bâtiment à Paris ;* architectes : GRAVEREAUX et LOPEZ ; constructeur : PROUVÉ. — *Deux maisons préfabriquées*, de JEAN PROUVÉ. — *Palais de la Foire de Lille. — Prototypes d'un nouveau système de mur léger*, par JEAN PROUVÉ. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

LES ARCHITECTES DEVANT L'INDUSTRIALISATION DU BATIMENT [1]

Les documents que nous publions ici ont été rassemblés en majeure partie par les membres des Commissions de travail de l'Union internationale des architectes (Commission de l'industrialisation du bâtiment, *devenue* Commission de l'habitat et de la recherche dans le domaine du bâtiment *et* Commission des constructions scolaires).

Les types de bâtiments et les types de constructions qu'ils illustrent constituent une confrontation saisissante et font apparaître l'importance considérable de l'industrialisation dans la création architecturale en même temps que la variété incroyable des solutions qu'elle permet. Nous croyons cependant prématuré de tirer des conclusions hâtives de ce premier bilan et nous nous bornons aujourd'hui à la présentation des systèmes de construction non traditionnels qui nous ont paru les plus remarquables.

En revanche, l'industrialisation pose dès aujourd'hui aux architectes des problèmes de position professionnelle. Il est apparu qu'une de leurs premières tâches consiste à préciser le rôle qu'ils entendent jouer au moment où les méthodes de la fabrication industrielle font irruption dans l'architecture. C'est pourquoi nous jugeons indispensable de publier le rapport qui exprime la position prise officiellement à ce sujet par l'Union internationale des architectes.

Ce document est basé sur les résolutions adoptées au cours des trois premiers Congrès de l'Union internationale des architectes et il reflète en outre les discussions de sa Commission de l'industrialisation du bâtiment. Il a fait l'objet de nombreuses mises au point après consultation de toutes les Sections de l'U.I.A. et des membres des Commissions de l'industrialisation du bâtiment et de la position sociale de l'architecte ; sa rédaction finale, confiée au soussigné, répond en outre à une invitation précise du sous-comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

Pour faire apparaître plus clairement encore la position des architectes dans ce problème nous le faisons précéder des Résolutions adoptées au cours des trois Congrès.

J.-P. VOUGA
Architecte
Délégué aux Commissions de travail de l'U.I.A.

[1] Nous consacrerons à ce sujet de grande actualité nos numéros des 28 novembre et 12 décembre 1953 en faisant une très large place à la présentation de documents. (Réd.)